

DEPARTEMENT  
DU DOUBS

ARRONDISSEMENT  
DE  
BESANCON

COMMUNE  
DE  
PLACEY

NOTA – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le **13/07/2017**

que la convocation du Conseil avait été faite **07/07/2017**

et que le nombre des membres en exercice est de : **9**

Exécution des articles L. 2121-10, L. 2121-17, L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire

Commune de : **PLACEY**

N° code postal : **25170**

## EXTRAIT

### du registre des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance DU 12 JUILLET 2017

L'an deux mil dix sept

Le **douze juillet** à 20 heures 00

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de **M. Frédéric REIGNEY**, Maire de la commune.

Etaient présents : **GENDREAU Dominique, SAIPREY Christian, DROUHARD Roland, PERRUCHE Sylvain, PERNIN Gérard**

Etaient absents excusés : **MM FREZARD Denis, MULIN Cyril, et COQUARD Cédric**

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal **M. GENDREAU Dominique** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

#### **Objet : BAIL DE LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL AU 16 septembre 2017**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'à compter du 16 septembre 2017, le logement communal situé 6 rue du Centre sera occupé par Mme MARX Michelle domiciliée à BESANCON 46 rue Bersot.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que l'appartement soit loué à Mme MARX Michelle pour un montant mensuel de 450 € et autorise le Maire :

- à signer le bail de location et toutes les pièces afférentes
- à émettre un titre de 450 € correspondant à la caution
- à émettre un titre de 225 € correspondant à la location de septembre 2017.

Fait et délibéré en séance le jour, mois, an susdits.

Le Maire

Frédéric REIGNEY

